

Concarneau, le 12 juillet 2017

PIRIOU livre *L'Astrolabe*,
navire brise-glace de logistique polaire et de patrouille



Le groupe PIRIOU, les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), l'Institut polaire français Paul-Emile Victor (IPEV) et la Marine nationale viennent de célébrer à Concarneau le baptême du nouveau navire brise-glace, *L'Astrolabe*.

La cérémonie s'est déroulée ce mercredi 12 juillet à Concarneau en présence d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer, de Cécile Pozzo di Borgo, préfet administrateur supérieur des TAAF – marraine de *L'Astrolabe* – de Yves Frenot, directeur de l'IPEV et du Vice-amiral d'escadre Denis Béraud, major général de la Marine, sous le haut patronage de la ministre des Armées, de la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Commandé en juin 2015, *L'Astrolabe* sera livré officiellement début septembre à La Réunion.

L'Astrolabe remplace à lui seul deux navires :

- le navire logistique *L'Astrolabe* (1984 – 2017) affrété par les TAAF et l'IPEV qui assurait le ravitaillement des bases antarctiques françaises en Terre Adélie ;
- le patrouilleur *Albatros* (1967 – 2015), détenu et exploité par la Marine nationale qui assurait des missions de souveraineté et de surveillance dans les mers Australes.

Pour Pascal PIRIOU, Président du groupe PIRIOU : « ***La construction de l'Astrolabe s'est révélée une aventure passionnante où nos équipes ont pu à nouveau démontrer notre capacité d'adaptation à de nouveaux marchés. En collaboration avec les spécialistes du secteur, nous délivrons aujourd'hui un navire hybride, croisement entre un brise-glace et un patrouilleur de haute mer, polyvalent et conçu sur mesure pour ses différentes missions de ravitaillement et de souveraineté ; un défi que nous avons su relever dans un délai très court de 24 mois. Nous sommes également particulièrement heureux de cosigner cette réalisation interministérielle qui préfigure peut-être l'association de diverses administrations en charge de l'Action de l'Etat en Mer pour se doter de moyens partagés.*** »

Un partenariat innovant

Le navire est construit dans le cadre d'un partenariat inédit entre les TAAF, l'IPEV et la Marine nationale initié en 2014. Ce partenariat repose sur la création d'un groupement d'intérêt public (GIP) associant les TAAF (propriétaire du navire) et la Marine nationale (opérateur du navire) et sur des conventions passées avec l'IPEV (responsable des opérations logistiques antarctiques) pour réaliser :

- des missions de logistique et de soutien de bases scientifiques en Antarctique au cours de l'été austral (120 jours par an, d'octobre à mars). Au départ de l'Australie, elles seront conduites par l'Institut polaire français Paul-Emile Victor à qui les TAAF ont délégué ces missions ;
- des missions de souveraineté, en particulier dans les zones économiques exclusives des Terres australes françaises, menées par la Marine Nationale (245 jours par an).

Construction, formation, transit de livraison et maintien en condition opérationnelle : une prestation globale du groupe PIRIOU

Outre la **construction** de *L'Astrolabe*, le Groupe PIRIOU assure également la **prise en main du bâtiment**, une **formation** à la conduite et maintenance du navire des deux équipages de la Marine nationale se relayant à bord ainsi que le **maintien en condition opérationnelle pendant trois années**, à la Réunion, port base du navire.

C'est également le groupe PIRIOU qui assurera le **transit de livraison** entre Brest et La Réunion.

Un navire brise-glace polyvalent

L'Astrolabe, conçu par Marine Assistance et développé par Aker Arctic (Finlande), est d'ores et déjà emblématique. C'est une nouvelle aventure technique et humaine qui s'est concrétisée avec les équipes des TAAF, de l'IPEV et de la Marine nationale.

L'Astrolabe est un navire logistique et de patrouille d'une longueur de 72 m, classé ICE BREAKER 5, conçu pour naviguer sans interruption dans une couche de glace de 60 à 80 cm d'épaisseur.

Il pourra héberger jusqu'à 60 personnes à bord et transporter 1 400 tonnes de fret.

Sa forte autonomie en combustible et en vivres lui permettra d'effectuer des missions d'une durée de 35 jours à 12 nœuds.

Sa plateforme hélicoptère, sa grue de 35 tonnes et son portique arrière lui garantissent une réelle polyvalence, y compris pour réaliser des opérations scientifiques ponctuelles.

L'Astrolabe sera un bâtiment de la Marine nationale inscrit sur la liste des forces navales en tant que «patrouilleur polaire».



Caractéristiques principales

Longueur hors tout	72,00 m	Aménagements (équipage / personnel spécial).....	60 pers
Largeur hors membres.....	16,00 m	Vitesse	14 nds
Creux au PP.....	6,80 m	Propulsion diesel.....	4 x 1600 kW
Tirant d'eau.....	5,30 m	Groupes électrogènes.....	2 x 500 kW
Port en lourd.....	1 200 t	Groupe électrogène de secours.....	1 x 150 kW
Capacité eau douce.....	150 m ³	Propulseur d'étrave.....	500 kW
Capacité combustible bord.....	900 m ³	Coque / superstructure.....	acier
Capacité combustible fret.....	500 m ³		
Capacité d'emport de conteneurs :		Equipement spécifique pont :	
. en cale.....	14 conteneurs de 20'	. 2 grues de levage :	
. sur pont des embarcations.....	2 x 20 conteneurs de 20'	. arrière	35 t à 12 m
		. avant.....	900 kg à 8,8 m
		. 1 portique sur plage arrière (capacité 5 t)	
		. Hélicodeck + double capacité hélico	

A propos de PIRIOU

Créé en 1965 et spécialisé dans la construction, la réparation, l'ingénierie navale et la prestation de services, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie. Fort de plus de 420 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des solutions personnalisées ainsi qu'une gamme complète de navires standardisés ou sur mesure répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics, civils et militaires.

www.piriou.com

Contact Presse : Nadine ROLLAND | Tel : +33(0)2 98 97 09 48 | communication@piriou.fr

A propos des TAAF

Les Terres australes et antarctiques françaises, ce sont...

Une collectivité située en Outre-mer au statut juridique unique.

Ce statut, mentionné explicitement à l'article 72-3 de la Constitution et défini par la loi du 6 août 1955, prévoit notamment une autonomie administrative et financière. Dépourvues de population permanente et donc d'élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un administrateur supérieur (ayant rang de préfet depuis 2005), qui agit à la fois en tant que représentant de l'Etat et exécutif de la collectivité.

Une étendue territoriale sur cinq districts répartis sur 80% de l'hémisphère sud :

- un district tropical : les îles Eparses (canal du Mozambique et nord de La Réunion) ;
- trois districts austraux : Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam ;
- un district antarctique : la Terre Adélie.

Ces territoires confèrent à la France une ZEE de plus de 2 300 000 km² riches en ressources halieutiques et abritant une biodiversité à l'intérêt scientifique exceptionnel.

Des missions variées :

- le soutien logistique à la présence française permanente, sur les bases scientifiques établies sur ces territoires isolés ;
- la protection de la biodiversité hors du commun qui les caractérise ;
- le soutien à la recherche qui y trouve un terrain d'études particulièrement intéressant ;
- le développement d'une pêche durable ;
- la promotion d'un patrimoine culturel et historique original.

www.taaf.fr

Contact Presse : Elise Boucly | elise.boucly@taaf.fr | Tel: 02 62 96 78 71

A propos de l'IPEV

L'Institut polaire français Paul-Emile Victor offre les moyens humains, logistiques, techniques et financiers ainsi que le cadre juridique nécessaires au développement de la recherche scientifique française dans les régions polaires et subpolaires. L'isolement et les climats extrêmes de ces régions imposent aux opérateurs une technicité et un savoir-faire particuliers. Regroupant des professionnels de la logistique polaire, l'institut met à profit sa connaissance des milieux extrêmes et ses compétences spécifiques pour coordonner, soutenir et mettre en œuvre entre soixante et quatre-vingts programmes scientifiques et technologiques chaque année dans les régions de hautes latitudes, au nord comme au sud.

Grâce à son savoir-faire et aux plateformes scientifiques déployées, l'IPEV contribue à mettre en valeur les pôles et favorise la sensibilisation du public aux problématiques propres à ces régions.

www.institut-polaire.fr

Contact Presse : Aude Sonnevile | aude.sonneville@ipev.fr | Tel : 06 82 80 22 32

A propos de la Marine nationale

La Marine nationale est engagée en permanence sur toutes les mers du monde pour :

- dissuader : au-moins un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) déployé en permanence depuis 1972 ;
- protéger : l'ensemble des unités de la Marine contribue à la protection des Français et du territoire (défense maritime du territoire, défense de la souveraineté, lutte contre les trafics en mer, sauvegarde de la vie humaine);
- intervenir : en mer, au-dessus de la terre (participation aux opérations terrestres par aviation embarquée et patrouille maritime) et à terre (commandos marine).
- La Marine agit en permanence et participe ainsi au recueil de renseignements, à l'évaluation du contexte stratégique et au rayonnement international de la France.

La Marine nationale, c'est : 39 000 marins ; 10 sous-marins ; 72 navires de combat et de soutien ; près de 200 avions de chasse, de patrouille, de surveillance et des hélicoptères.

365 jours par an, 24h sur 24, sur tous les océans et mers du globe, la Marine nationale dispose de 35 bâtiments, d'au-moins 1 sous-marin nucléaire lanceur d'engins à la mer, de 5 aéronefs en vol, de fusiliers et commandos marine déployés, soit près de 4 500 marins sur, sous et au-dessus de la mer et sur terre pour préserver les intérêts de la France et garantir la sécurité de tous les Français -y compris à l'étranger.

Contact Presse : SIRPA Marine | sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr |
Tel : 09 88 68 46 65 / 46 66 / 46 67 / 66 91 / 09 06